

Flash Info - N°14 - 04 mai 2015

Le **CAS** : globalement une réussite quant à l'évolution des compléments d'honoraires. Une stabilisation, voire des taux de dépassements recalculés plutôt en diminution, avec un taux d'actes à tarif opposable ayant augmenté.

Par contre, en contrepartie, l'Assurance Maladie vient d'honorer son contrat avec la prise en charge des charges sociales pour les médecins de secteur 2, sommes allant de 3 à 4 000 euros pour la pédiatrie, la psychiatrie 7 à 9 000 euros pour les gastroentérologues et les chirurgiens.... Quant à d'autres, jusqu'à 13 000 euros en moyenne pour les anesthésistes et les cardiologues...

Peut-on dire qu'il s'agit d'un échec ? Au contraire.

Par contre, il faut corriger rapidement les imperfections, probablement élargir le contrat d'accès aux soins à l'ensemble des médecins libéraux, tout en gardant, bien évidemment, le volontariat.

Dr. Patrick GASSER
Président

[Visualiser l'info sur le site](#)





Evolutis DPC – AFORSPE
La formation de tous les médecins,
Rien que pour vous !
Découvrez nos programmes de formation 2015
Et réservez celui qui vous intéresse !

www.evolutisdpc.fr



Pour 32€ ht /mois, vous disposerez du site internet complet de votre cabinet médical et surtout le référencement sur les moteurs de recherche ... et le tout en conformité avec les Recommandations du Conseil National de l'Ordre des Médecins : La déontologie médicale sur le web santé. **OPTION PRISE DE RDV EN LIGNE.** Plus d'infos sur le site medecin-site



Médecin Responsable recherche
Complémentaire Santé Collective *
performante pour mon personnel



SCAMED SCAPIMED Groupe
propose un contrat de Santé Collectif de référence,
réservé au personnel des Cabinets Médicaux.

En savoir plus 

* Loi ANI de Janvier 2013

Pour vous désinscrire cliquer [ici](#)